

piety is but one means through which the “soft security” of the soul can be begotten, it is a powerful tool that perhaps carries a smaller price tag than other social programs that instill a sense of humanity and purpose in their participants. Post-conflict reconstruction requires the establishment of security, but, perhaps the most commonly pursued means, state rebuilding and institutional restructuring are insufficient. Ultimately, O’Neil’s ethnography forces us to reckon with the idea that the work of rebuilding post-conflict is at its core the work of securing the soul.

---

**Quijoux, Maxime, dir.,** *Bourdieu et le travail*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2015, 369 pages.

*Recenseuse : Mylène Mongeon*  
*Université d’Ottawa*

Cet ouvrage dirigé découle d’un colloque aspirant à combler le silence décelé au sein de la littérature de la sociologie française sur l’apport de Pierre Bourdieu au sujet du travail. Ce projet ambitieux devait, tel que formulé au moment de sa conception, explorer et mettre en lumière à la fois la manière dont Bourdieu a traité le travail et ses thèmes connexes, le potentiel de ces contributions pour l’avancement de « ce champ de recherche » (15), leur actualité pour une application contemporaine et finalement, le processus par lequel ce volet des écrits de Bourdieu en est venu à être négligé au sein de la sociologie française. Le but initial du colloque s’est, malheureusement, révélé impossible à accomplir dans son entièreté et cet ouvrage, nous dit Quijoux, ne constitue que « le résultat préliminaire et parcellaire de ces réflexions » (15). En conséquence, bien qu’insuffisant pour combler de manière exhaustive le manque de littérature sur la manière dont Bourdieu conceptualise le travail, le présent ouvrage sert, nous dit Quijoux, à « ouvrir un nouveau chantier historique et épistémologique afin de voir la place qu’occupe [Bourdieu] dans l’analyse du travail contemporain ». (16) Pour ce faire, l’ouvrage a été divisé en cinq parties. Si les deux premières parties de l’ouvrage semblent tenir la promesse d’une exploration enrichissante de l’analyse que fait Bourdieu du travail, la suite de l’ouvrage glisse vers une discussion qui s’écarte de la notion de « travail » comme discuté par Bourdieu, pour aller vers une analyse qui prend plutôt comme point focal d’autres concepts développés par ce dernier. Plus populaires, ces concepts incluent ceux de l’habitus, de champ ou encore de pouvoir symbolique.

La première partie rassemble et analyse les écrits de Bourdieu se rapportant à l’étude du travail. En explorant l’évolution chronologique de la conception et de l’analyse que ce sociologue fait du travail, Quijoux démontre comment ces réflexions ont pu être, en partie, précurseurs de l’émergence d’autres concepts clés de sa pensée tels que ceux de « trajectoire » (33) et d’« habitus » (ibid.) Simultanément, il fournit un cadre analytique qui permet de concilier certains des débats et controverses contemporains se rapportant aux notions de domination et de reproduction telles qu’élaborées par Bourdieu. Le point culminant de cette première partie survient lorsque Quijoux affirme que « le travail chez Bourdieu constitue un objet paradigmatique, en ce sens qu’il cumule à la fois toutes les propriétés de la domination [...] et les conditions nécessaires à son dépassement » (66). En d’autres mots, le travail est, pour Bourdieu,

« lieu de reproduction par excellence – qui offre à la fois les conditions et les outils d’une “rationalisation” de l’action des agents » (66). Ainsi, à la lumière de son potentiel libérateur et transformatif, le travail est replacé au centre des préoccupations de Bourdieu et apparaît comme nécessaire à toute tentative d’explorer le « monde social » (79). Malheureusement, le potentiel du travail comme lieu de dépassement de la domination est par la suite délaissé et bien que les thèmes de travail et de domination soient abordés conjointement dans la cinquième partie de l’ouvrage, l’accent est plutôt mis sur les mécanismes de domination que sur leur dépassement.

La deuxième partie, quant à elle, est formée de textes traitant de l’« époque algérienne » (16) de Bourdieu, qui a été en grande partie ignorée par les sociologues, préférant plutôt se concentrer sur ses contributions ultérieures en France. Cette partie est, encore une fois, structurée chronologiquement. D’abord, nous sommes transportés par Bourdieu lui-même en Algérie, à travers un texte réflexif écrit au temps où il y a résidé. Ce texte, en plus d’éclaircir les conditions de son séjour, engage une réflexion enrichissante sur les méthodes d’enquête sociologiques et sur la manière dont ce processus peut être vécu par les sociologues. Puis nous sommes dirigés vers un exercice rétrospectif de Sacriste s’attardant au contexte algérien de l’époque où Bourdieu y a séjourné pour finalement terminer par une actualisation des analyses de Bourdieu en Algérie se rapportant « aux études historiques du salariat » (90), en les appliquant au contexte français contemporain. Didry, auteur de cette troisième contribution, conclut que « le travail [...] permet de dégager les conditions historiques ayant conduit à un habitus économique que la théorie économique a enfermée dans la rationalité intemporelle de l’*homo economicus* » (128). Ainsi, cette deuxième partie – et particulièrement cette dernière contribution – est utile pour éclairer et renforcer « la définition [que Bourdieu] donne [...] du “travail” : une institution sociale pourvoyeuse de “rationalité” » (90) et ainsi indispensable à la compréhension du monde social, tel que discuté dans la première partie de l’ouvrage.

La troisième partie se concentre sur l’apport de Bourdieu aux thèmes de l’école et du monde artistique. On s’éloigne ainsi considérablement du dessein initial du colloque pour se tourner vers l’exploration des thèmes qui ont plus souvent été discutés par les sociologues français s’intéressant à l’œuvre du sociologue. La pertinence de cette partie est donc a priori nébuleuse. Néanmoins, en examinant chacune des contributions de plus près, le thème du travail s’y retrouve de manière plus ou moins manifeste. La première contribution de Sembel s’intéresse au travail d’enseignant, se situant à « l’intersection du champ du pouvoir et du champ intellectuel » (143). La deuxième de Lizé et Naudier, explore pour sa part la figure des « intermédiaires » qui, au sein « du marché du travail artistique » (162), participe à « l’intégration de principes et de finalités économiques » (172). La troisième contribution de Sorignet examine quant à elle l’approche de Bourdieu à travers « une sociologie de la croyance » (178) pour ensuite aborder la notion de « violence symbolique » (186) comme concept qui sert de tremplin pour aborder le travail, ou plutôt les « inégalités de positions et rapports de pouvoir » (ibid.) au sein des « professions artistiques » (177). La dernière section de Perrenoud se tourne vers une analyse des « mondes du travail » (202) et s’inspire de « l’arsenal théorique élaboré par Bourdieu » (ibid.) pour supporter et développer une « approche interactionniste » (ibid.).

La quatrième partie se concentre sur le concept d'*habitus* ; plus particulièrement sur sa pertinence dans l'analyse des « formes de socialisation au travail et à ses stratifications » (16). D'autres thèmes dont ceux de trajectoire, champ et culture y sont abordés. Encore une fois, bien que le thème général du travail soit abordé dans chacune des contributions, le travail tel qu'élaboré par Bourdieu n'en constitue ni le point de départ ni le noyau. C'est plutôt la « théorie de la culture de Bourdieu » (265) qui sert ici à explorer différentes dynamiques et stratégies professionnelles. Cet exercice participe ensuite activement à entrer en dialogue avec une sociologie du travail – ici entendue au sens large et non spécifiquement rattachée à la sociologie du travail de Bourdieu. Chacune des contributions repose sur une étude de cas, s'intéressant à une profession particulière. La première, écrite par Rabot, aborde la profession de bibliothécaire, la deuxième de Selponi s'intéresse au travail d'infirmière, la troisième de Menoux se tourne plutôt vers la profession de concierge d'hôtels de luxe tandis que la dernière de Caveng explore les « travailleurs vacataires des entreprises de sondage » (267).

Finalement, la cinquième et dernière section explore le thème de la domination, « objet *capital* tant pour Bourdieu que pour le travail » (16, italiques comme dans l'original). Dans un premier temps, la « domination au travail » (286) est discutée par Proteau à l'aide de deux études de cas (policiers et cadres). Suivent un essai de Goussard sur le « champ syndical » (337) et un texte de Burawoy qui, pour sa part, propose une conception alternative de la domination – ou encore de « l'hégémonie » (363). Le texte de Burawoy est sans aucun doute celui qui retient l'attention ; en examinant de plus près les écrits de Bourdieu sur « la double vérité au travail » (341) et ceux de Gramsci sur le capitalisme, l'hégémonie et le consentement, Burawoy engage un dialogue dynamique entre les idées de l'un et de l'autre. Il en fait ressortir les similitudes, les écarts et surtout, les problématiques qu'il y décèle en s'inspirant de ses propres recherches pour illustrer son propos. Il termine enfin cette contribution en discutant brièvement de la possibilité de concevoir le changement social par rapport à la notion d'hégémonie.

En conclusion, cet ouvrage élabore certes une analyse enrichissante de la sociologie du travail à la lumière des travaux de Bourdieu – plus spécifiquement à l'aide des concepts de l'*habitus*, de champ, de trajectoire et de domination. Néanmoins, il explore peu la sociologie du travail de Bourdieu comme telle et encore moins son actualité pour les recherches contemporaines. Ce déséquilibre, bien qu'anticipé dans la préface de Quijoux, n'est pas examiné ni expliqué de manière approfondie. Il est plutôt justifié par de vagues propos, qui fournissent peu de pistes pour remédier au problème : « entre une œuvre foisonnante et redondante d'un côté, et un champ très dispersé et clivé de l'autre, l'exercice s'est avéré périlleux » (16). Plus encore, l'ouvrage se termine abruptement avec le dernier chapitre de la cinquième section. Une conclusion aurait été souhaitable pour mettre en lumière et réitérer l'apport du livre à la sociologie française. Celle-ci aurait également pu servir de tremplin pour proposer un plan d'action visant à combler l'écart qui s'est immiscé entre le but initial du colloque et son résultat. Sans cette ouverture, le lecteur n'a d'autre choix que de déduire que l'entreprise de départ a été, tout simplement, abandonnée.

Saillant, Francine, dir., *Pluralité et vivre ensemble*, Québec: Les Presses de l'Université Laval, 2015, 306 pages.

Recenseuse : Mélanie Beauregard  
Université d'Ottawa

L'ouvrage *Pluralité et vivre ensemble* fait suite au colloque *Représentations et expériences du vivre ensemble dans les sociétés contemporaines : un état des lieux*. Ce colloque fut organisé par le CÉLAT en novembre 2014, et ce, en collaboration avec l'UNESCO, la Commission canadienne pour l'UNESCO ainsi que le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO.

Dirigé par Francine Saillant, l'ouvrage propose une réflexion multidisciplinaire sur le vivre ensemble<sup>1</sup>, celui-ci étant une manière de penser le commun, et ce, dans un contexte de diversité et de singularité (Saillant 2015 : 1). La contribution recensée réunit alors 14 textes (en excluant, la préface et la postface rédigées par des individus affiliés à l'UNESCO) qui réfléchissent au vivre ensemble à partir de perspectives et thématiques diverses. L'objectif de cet ouvrage étant « [...] d'offrir aux lecteurs une série d'essais et d'études approfondis sur différents thèmes et leurs modalités de liaison au vivre ensemble » (2015 : XIII).

Deux chapitres introductifs et quatre sections composent l'ouvrage. Les chapitres proposés en guise d'introduction permettent de conceptualiser le vivre ensemble tandis que les chapitres proposés dans chacune des sections sont organisés autour de quatre grands thèmes, soit « politiques et vivre ensemble », « langue, cultures et vivre ensemble », « religion et vivre ensemble » ainsi que « création, médiation culturelle et vivre ensemble » (2015 : VII-VIII).

Les deux chapitres introductifs contextualisent et conceptualisent le vivre ensemble. Le premier texte (Saillant) propose une réflexion contextuelle et théorique sur le pluralisme. Inspirée de différentes tendances anthropologiques, Saillant propose un plaidoyer pour une conception ouverte de la pluralité et du vivre ensemble. Le second texte (Fall), quant à lui, s'intéresse à l'argumentaire sur le vivre ensemble au Québec. L'auteur contextualise alors le vivre ensemble au sein de la province, propose une typologie des différents discours sur le vivre ensemble et démontre que les conceptions québécoises du vivre ensemble participe à « [...] une "altérisation" des musulmans » (2015 : 30).

Les trois chapitres constitutifs de la première section explorent une dimension politique du vivre ensemble, soit l'interculturalisme (White), les paradigmes identitaire et égalitaire (Lamoureux) ainsi que la mémoire (Bogalska-Martin). White et Lamoureux tentent de définir et délimiter ce qui constitue le vivre ensemble. Le premier réfléchit aux conditions de possibilité du vivre ensemble, et ce, en s'inspirant de l'expérience de l'interculturel – voire de l'interculturalisme – au Québec tandis que la seconde pose les difficultés de penser le vivre ensemble de façon identitaire, proposant plutôt de penser ce dernier en lien avec l'égalité. En ce qui a trait au texte de Bogalska-Martin, celle-ci présente les conséquences du vivre ensemble sur les possibilités émancipatrices des récits mémoriels.

La deuxième section s'intéresse à des expériences anthropologiques du vivre ensemble. Sont alors observés, la société chinoise et le rapport au temps (Laplantine), les langues créoles (Jourdan) et les relations entre animaux et Inuit (Laugrand). Par son analyse des transformations de la société chinoise,